

« Assistanat » : les aides publiques aux entreprises, premier budget de l'État !

Le récent rapport intitulé « *Un capitalisme sous perfusion* »¹ commandé par la CGT à l'IRES et réalisé par des chercheurs de l'UMR Clersé (université de Lille - CNRS) révèle que le montant total des aides publiques aux entreprises s'élevait au moins à 157 milliards d'euros en 2019. Le soutien financier aux entreprises est aujourd'hui le premier poste des dépenses de l'État, à hauteur de 31% du budget en 2019, soit plus du double de celui du ministère de l'éducation nationale !

En 2011, un politicien de droite en mal de notoriété avait subtilement fustigé « les dérives de l'assistanat », prétendu « cancer de la société française ». Est-il besoin de préciser qu'il ne parlait pas alors des colossales aides publiques aux entreprises ? Et pourtant, si on additionne les subventions directes, les multiples crédits d'impôts (CICE, Crédit Impôt Recherche²...) et les diminutions successives de cotisations sociales accordées aux entreprises, il s'avère que le capitalisme français a développé ces dernières années une incroyable dépendance à l'argent public. Selon les auteurs du rapport, « le poids que représente ce soutien public aux entreprises a plus que doublé depuis le début des années 2000, passant de 3 % du PIB environ à 6,44 % en 2019, avant donc les mesures d'urgence prises durant la crise sanitaire ».

Au nom de la compétitivité, de l'emploi ou de l'innovation, le volume des aides publiques aux entreprises n'a fait que croître depuis 30 ans (moins de 10 milliards d'euros en 1979) et ce, sans aucune évaluation d'ensemble et sans preuve de l'efficacité de cette politique. Du fait de l'instauration de la monnaie unique, on est passé des dévaluations possibles du Franc pour maintenir la compétitivité des produits et services à ces multiples formes de dévaluation fiscale, accentuées depuis 2012 et la nomination d'un certain Emmanuel Macron à Bercy.

Au final, ces aides massives ont principalement servi à garantir aux entreprises – et donc à leurs actionnaires – un niveau de profit minimal, tout en diminuant d'autant les ressources des budgets de l'Etat, des administrations publiques locales et de la Sécurité sociale.

Ce véritable détournement de l'argent public au profit de l'actionariat a contribué à la hausse de la dette publique et explique le transfert continu des prélèvements obligatoires (impôts, taxes, cotisations sociales) des entreprises vers les ménages. Ainsi, le taux de prélèvement obligatoire pour les entreprises était de 16,5 % en 1995 et de 15,5 % en 2019. Au cours de la même période, celui des ménages est passé de 25,5 % à 28,5 %.

Les chiffres inédits de ce rapport confortent l'exigence croissante de conditionner les aides publiques aux entreprises à de réelles mesures en faveur de l'emploi comme de la transition écologique. De même, la limitation par la loi des versements de dividendes en cas d'aide publique est incontournable. Enfin, si l'on vise réellement l'intérêt général, l'investissement public direct doit primer, que ce soit par le développement des services publics ou par la nationalisation d'entreprises présentes dans des secteurs stratégiques (électricité, eau potable, transports, médicaments...).

Alexis Boche



1. « Un capitalisme sous perfusion. Mesure, théories et effets macroéconomiques des aides publiques aux entreprises françaises » - octobre 2022 - consultable en intégralité sur le site internet de l'IRES.

2. « La niche fiscale préférée des grands groupes français ou le scandaleux dévoiement du Crédit Impôt Recherche » - *Convergences* - octobre 2021 - consultable sur le site du SNASUB-FSU.

Lien web : IRES

Un capitalisme sous perfusion. Mesure, théories et effets macroéconomiques des aides publiques aux entreprises françaises (octobre 2022)

